

Sous la direction de Gilbert Hottois et Marie-Hélène Parizeau,
Les Mots de la bioéthique. Un vocabulaire encyclopédique,
Montréal et Bruxelles. Éditions du Renouveau pédagogique inc.
(ERPI) et De Boeck-Wesmael, collection
« Sciences-éthiques-sociétés », 1993, 375 p.

Jacques G. Ruelland

Volume 4, Number 2, Spring 1994

Médecines impossibles?

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/800955ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/800955ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Collège Édouard-Montpetit

ISSN

1181-9227 (print)

1920-2954 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Ruelland, J. G. (1994). Review of [Sous la direction de Gilbert Hottois et Marie-Hélène Parizeau, *Les Mots de la bioéthique. Un vocabulaire encyclopédique*, Montréal et Bruxelles. Éditions du Renouveau pédagogique inc. (ERPI) et De Boeck-Wesmael, collection « Sciences-éthiques-sociétés », 1993, 375 p.] *Horizons philosophiques*, 4(2), 149–151. <https://doi.org/10.7202/800955ar>

COMPTES RENDUS

Sous la direction de Gilbert Hottois et Marie-Hélène Parizeau,
Les Mots de la bioéthique. Un vocabulaire encyclopédique, Montréal et Bruxelles.
 Éditions du Renouveau pédagogique inc. (ERPI) et De Boeck-Wesmael,
 collection «Sciences-éthiques-sociétés», 1993, 375 p.

La bioéthique existe depuis à peine dix ans et l'on ne compte déjà plus les ouvrages qui se rangent sous son étiquette. La bioéthique aborde les problèmes d'éthique biomédicale, de déontologie et d'éthique clinique; elle est par excellence un champ multidisciplinaire. Comme le démontrait déjà ailleurs Marie-Hélène Parizeau, la réflexion en bioéthique ne peut jaillir que de la confrontation de divers points de vue, de discussions et d'une recherche ouverte du consensus¹. La bioéthique est par excellence le lieu de ce que Popper appelait «la libre circulation des idées».

C'est d'abord cet esprit multidisciplinaire qui caractérise *Les Mots de la bioéthique*. Ce n'est donc pas par hasard que ce livre est un collectif de 39 collaborateurs (15 Québécois, 1 Ontarien, 16 Belges, 7 Français), dont la plupart ont déjà entamé depuis longtemps une profonde réflexion sur les divers problèmes traités dans les entrées de ce dictionnaire encyclopédique.

Cet ouvrage est le premier du genre écrit en français. Depuis la publication en 1978 de l'*Encyclopedia of Bioethics*, de Warren T. Reich², un tel outil faisait cruellement défaut aux bioéthiciens francophones. Mais, loin d'être une version française de l'ouvrage américain, le dictionnaire de Marie-Hélène Parizeau et Gilbert Hottois innove sur plusieurs plans. Chacune des 135 entrées couvre environ cinq pages et comprend trois parties : une définition, un historique et l'examen des problèmes éthiques. L'auteur de l'entrée qui, dans la plupart des cas, signe son article, y expose son propre point de vue. Mais, comme il s'agit de multidisciplinarité, des correlats sont associés à chaque entrée, et permettent ainsi d'avoir une idée plus nuancée et plus complète du sujet abordé. Une bibliographie sommaire, comprenant de préférence des titres de livres, complète chaque entrée.

1. Marie-Hélène Parizeau, dir., *Bioéthique. Méthodes et fondements*, Montréal, ACFAS, collection «Les cahiers scientifiques» n° 66, 1989, 264 p. - un collectif de 28 auteurs.
2. Warren T. Reich, éd., *Encyclopedia of Bioethics*, New York and London, The Free Press and Collier Macmillan, 1978, 4 vol.

L'aspect matériel de ce volume est impeccable et marque un progrès sur les autres ouvrages récemment publiés par les Éditions du Renouveau pédagogique³, pourtant fort bien présentés. Le format pratique de 16 x 24 cm (3 cm d'épaisseur), la couverture cartonnée et illustrée, et surtout la présentation graphique de ce livra, rappellent le «style» des manuels scolaires; les caractères typographiques ne fatiguent pas la vue, les entrées sont très clairement indiquées, les titres courants changent à chaque nouvelle entrée, les marges servent aux subdivisions des textes, deux index et une table des matières détaillée complètent cet ouvrage remarquable.

Au niveau du contenu, les mêmes compliments s'imposent. Nous ne prendrons ici qu'un seul exemple, que nous estimons représentatif de tous les autres : l'entrée «Critères de la mort⁴». Ce texte, signé par Patrick Verspieren, débute par une définition du problème : «Comme il n'est pas possible de déterminer le moment exact où meurt un individu, chaque société a développé des critères de constat de la mort qui ont été médicalisés progressivement (...). Cependant, ces critères se sont révélés insuffisants dans les années soixante avec le développement des techniques de réanimation (...)»⁵. Suit un historique des critères de constat de la mort, puis l'analyse des problèmes éthiques : l'imprécision du langage employé pour désigner le moment de la mort, responsable de multiples controverses à ce sujet; les exigences éthiques découlant du constat de ce que l'on appelle aujourd'hui la «mort cérébrale», critère généralement accepté dans les sociétés démocratiques et qui permet, en certaines circonstances, le prélèvement des organes du défunt à des fins de greffe; enfin, une analyse des diverses positions philosophiques relatives au constat de la mort. La bibliographie qui complète l'article comprend 19 titres (dont 8 en anglais), où le problème de la mort est traité dans son ensemble⁶. Les corrélats associés à cette entrée sont «Banques d'organes», «Commercialisation du corps et de ses produits», «Consentement», «État végétatif» et «Greffe d'organes».

3. Par exemple, *Éthique et Ingénierie*, de Louis Racine, Georges A. Legault et Luc Bégin (1991), ou *Connaissance et argumentation*, de Pierre Blackburn (1992).

4. *Les Mots de la bioéthique*, p. 104-109.

5. *Ibid.*, p. 104.

6. Des ouvrages récents mais très spécialisés, comme celui de Claudio Milanese, *Mort apparente, mort imparfaite. Médecine et mentalités au XVIII^e siècle* (Paris, Payot, 1989), dont la mention pourrait paraître souhaitable à certains chercheurs (notamment des historiens de la médecine), ne se retrouvent évidemment pas dans la bibliographie de cet article.

Le texte de Patrick Verspieren donne une idée très complète de la question des critères de la mort. Comme tous les autres articles de ce dictionnaire, il est écrit clairement et simplement, et il s'adresse aussi bien au profane qui désire se documenter sur un sujet particulier, à l'étudiant qui souhaite trouver une explication claire du problème et des indications pour se documenter davantage, et au médecin ou au philosophe qui cherche une synthèse des informations qu'il possède déjà.

Les ouvrages de bioéthique écrits par des Québécois sont en général d'excellente qualité. Il reste à souhaiter qu'ils égalent toujours celle de ce dictionnaire encyclopédique.

Jacques G. Ruelland
*École nationale d'aérotechnique
du Collège Édouard-Montpetit*